

L'INCERTITUDE ENTOURANT LE RENDEMENT DES MARCHÉS BOURSISERS VOUS INQUIÈTE? ÉVITEZ LES DÉCISIONS HÂTIVES.

Les soubresauts des marchés boursiers et l'état d'incertitude qu'ils créent sur le plan économique font souvent les manchettes des journaux.

En réaction à cette incertitude, certains investisseurs inquiets peuvent être tentés de vendre leurs placements ou d'adopter de nouvelles stratégies d'investissement.

Dans un tel contexte, l'Autorité vous incite à ne pas prendre de décisions hâtives, car les conséquences pourraient être regrettables.

Avec l'aide d'un représentant compétent, choisissez un portefeuille qui visera l'atteinte de vos objectifs financiers. Un représentant ne devrait pas modifier votre portefeuille de façon radicale en raison de la volatilité des marchés ou d'événements à court terme, à moins que vos objectifs ou votre situation financière ne changent. Toutefois, ne faites pas preuve d'insouciance. Posez des questions et évaluez la situation avec lui.

Soyez vigilant, car plusieurs fraudeurs utilisent les craintes et la nervosité des investisseurs pour leur vanter les mérites d'investissements douteux. Ils approchent les investisseurs pour leur offrir de prétendus investissements à haut rendement leur permettant d'éviter des baisses de marchés éventuelles. Une fraude pourrait sérieusement compromettre l'atteinte de vos objectifs ou faire disparaître l'argent que vous avez durement épargné. Ne laissez donc pas l'incertitude qui entoure les rendements boursiers vous rendre plus vulnérable à la fraude.

Que les marchés soient à la hausse ou à la baisse, l'Autorité rappelle les conseils suivants :

- Demeurez calme, la panique n'est pas bonne conseillère. Même si un investissement est tout à fait légal, il ne vous convient pas nécessairement.
- Assurez-vous, en communiquant avec le Centre de renseignements de l'Autorité ou en consultant son site Web, que la personne qui vous propose d'investir a un droit de pratique délivré par l'Autorité, lui permettant de vous offrir l'investissement.
- Méfiez-vous si on vous propose des rendements élevés et sans risque. Plus le rendement espéré est élevé, plus le risque est généralement grand. Quand c'est trop beau pour être vrai, c'est peut-être le cas.
- Prenez garde à la vente sous pression, surtout lorsqu'on vous propose des investissements tels les devises et les placements dans des paradis fiscaux.
- Exigez un prospectus pour connaître en détail les caractéristiques et les risques de l'investissement. Si la personne ne peut vous fournir de prospectus ou tarde à le faire, n'investissez pas.

- Diversifiez votre portefeuille. Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier. Des investissements aux caractéristiques différentes sont susceptibles de se comporter de façon opposée durant une période donnée. Certains titres peuvent conserver ou prendre de la valeur même si les marchés sont à la baisse.

CENTRE DE RENSEIGNEMENTS

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

[Des commentaires?](#)

www.lautorite.gc.ca

Octobre 2008

L'Autorité des marchés financiers vous propose ce feuillet qu'à titre d'information. Elle n'offre aucun conseil sur l'achat de produit ou l'utilisation de services financiers particuliers.